

Compte rendu sommaire du Conseil municipal 28/08/2020

Convocation du 20/08/2020

Le Vendredi 28 Juin 2020 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Madame MORAND Myriam, Maire.

Étaient présents: Mmes MORAND Myriam Maire, THIMOND Martine, LEROY Aurore et LEMAIRE Brigitte, Mrs TESSIER Jean Pierre, GUILLAUT Jérôme, LEMAIRE Dominique, SEGOUIN Christophe, ROBION Thierry, BIDEAU Gaetan et BOUHOURS Jeremy .

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour:

Madame Thimond Martine est nommée secrétaire de séance

1. Convention T2 Bon Poil non finalisée

Après renseignement pris auprès de la CDC .Il n'est pas possible de passer un contrat avec Mr Robion car un contrat est déjà en cours avec Caniroute .

2.:Sinistre du 23 juillet 2020 à l'Eglise

Un technicien est venu le jeudi 23 juillet à l'église pour l'installation du compteur Linky, il a fait une mauvaise manipulation et tout le système électrique a grillé.La société a reconnu les faits et une déclaration de sinistre a été faite auprès d'Enedis et de notre assurance.Un expert va passer pour évaluer les dégâts et des devis sont déjà en cours pour remettre en marche rapidement les cloches de notre église et l'horloge.

3 Location salle des fêtes Covid 19

Depuis le début de la crise sanitaire en Mars dernier, la salle des fêtes n'est plus ouverte à la location au public.Le conseil municipal a décidé de maintenir la suspension de la location, pendant le temps scolaire car la cantine scolaire s'effectue dans la salle des fêtes et le temps de la désinfection avant le lundi n'est pas possible donc la location pourra être accordé uniquement pendant les vacances scolaire soit le premier et deuxième week end des vacances pour laisser le temps du vide sanitaire suivant le protocole.

4: Desherbage du cimetière :

Actuellement, notre employé communal nettoie le cimetière en binant régulièrement les mauvaises herbes.Le temps estimé pour cette tâche est d'environ 30h/mois sur une durée de 5 à 6 mois soit entre 150h et 200h par an pour ce travail nullement valorisant pour l'employé.Les produits phytosanitaires sont encore autorisés pour une durée de 2 ans, le Conseil municipal décide d'utiliser des produits uniquement pour le cimetière et de chercher en parallèle des produits alternatifs .

5:Rencontre avec Mr Le Mener (Député circonscription de St Calais et Président du Conseil Départemental

Mr Le Mener a rencontré les nouveaux élus le 6 juillet dernier afin de présenter le Conseil Départemental, son fonctionnement et d'évoquer ensemble différents points.Mr Le Mener explique que pour relancer l'économie il faut refaire travailler le tissu économique local.Le département va octroyer une enveloppe de 12000€ pour des investissements:la commune n'aura à sa charge que 20% de ces investissements.Il faut rapidement valider le projet que

l'on souhaite mettre en place et faire la demande. Le conseil municipal pense à l'église, vu les problèmes rencontrés cet été ou au remplacement des chaudières à fioul de la mairie, salle des fêtes et le restaurant car d'ici 2 ans elles seront plus réparées donc il faudra trouver un autre moyen de chauffage.

6: Fondation Jean Jousse:

La commission Culture/tourisme a rencontré les membres de l'association. Concernant les articles parus dans la presse (Echo de Vibraye et Maine libre) Mr Gossart a indiqué aux membres de la commission que la presse a déformé ses propos. Mme Morand indique qu'après renseignements pris auprès de cette presse, les propos n'ont pas été déformés. Mr Gossart demande de modifier la convention qui existait entre la Commune et l'Association établie en 2011. Le Conseil municipal n'est pas opposé pour réétudier cette convention. Une réponse au mail a été faite mais encore faut-il savoir quels points seraient éventuellement à revoir car rien est indiqué dans le mail.

7 Question diverses:

Village étoilé: la demande a été faite pour renouveler cette distinction.

Rentré scolaire: un effectif total de 84 élèves est attendu au Sivos à la rentrée 2020 effectif en hausse.

Devis fossés: l'entreprise Cheron a fait parvenir son devis qui s'élève à 2783€ ht pour la réfection des fossés et bas côtés de certains chemins avant les travaux de bitumage.

Courrier d'un habitant de Grévez demandant des explications sur la représentation de la Commune dans les différents instances de la CDC. Les informations lui ont été transmises de vive voix puisqu'il était présent.

Logement du Nord: La commune a reçu un fond de concours de la part de la CDC pour la rénovation du logement. L'employé communal pourra effectuer la rénovation, mais voir s'il est possible de lui adjoindre une aide. Trouver une personne non pas à temps plein, car ce n'est pas nécessaire, mais pourquoi pas à mi temps ou voir avec une commune limitrophe pour mutualiser un agent communal.

L'agent Communal aura également la rénovation de la salle bar/épicerie à faire en février 2021 puis la salle de restaurant de derrière, pour la rénovation du sol. A planifier.

La prochaine réunion aura lieu le Vendredi 9 Octobre 2020 à 20H30 .